

## Réinsertion socioprofessionnelle d'ex-chefs rebelles burundais

PANA, 05/06/2009 Bujumbura, Burundi - Une dizaine de hauts cadres des Forces nationales de libération (FNL, ex-rébellion du Burundi) ont été affectés, vendredi, dans différents postes de responsabilité dans le cadre de la mise en application effective d'un accord global de cessez-le-feu conclu avec le pouvoir central, a-t-on appris de source officielle à Bujumbura. Le leader historique du dernier mouvement rebelle burundais, Agathon Rwasa, a hérité du juteux poste de directeur général de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) au terme d'un décret du chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza. L'autre promotion d'importance stratégique a bénéficié à l'ancien Secrétaire général des FNL, Jonathan Nshimirimana qui devient le nouveau conseiller principal au Cabinet du président de la République chargé des questions militaires. L'ancien représentant des FNL au sein du Mécanisme conjoint de vérification et de suivi (MCVS) de l'accord de cessez-le-feu, Jacques Bigirimana, a pris les commandes du service commercial à l'Office du thé du Burundi (OTB). Un ancien haut cadre militaire des FNL, le colonel Zénon Ndabaneze a, de son côté, été porté à la tête de la Commission nationale chargée du désarmement des civils, tandis que l'ex-porte-parole du mouvement rebelle, Pasteur Habimana, est nommé deuxième conseiller à l'ambassade du Burundi en Inde. Deux autres hauts cadres des FNL ont été désignés dans l'administration territoriale en qualité de gouverneurs de province. Avec toutes ces nominations, on n'est plus loin des 33 postes de responsabilité qui devaient revenir aux cadres des FNL une fois que les armes se seraient complètement tues. Au niveau de la base, le processus de Démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) a déboursé dans les différents corps de défense et de sécurité quelque 3.500 ex-combattants rebelles. Un effectif de 5.000 autres anciens combattants rebelles a été versé à la vie civile moyennant une prime de 600.000 Francs burundais (près de 600 dollars US) de démobilisation assortie de garantie de continuer à percevoir le salaire d'actif pendant neuf mois. Le Burundi peut ainsi aspirer à une paix durable après plusieurs années de guerre civile à laquelle ont pris une part active sept rébellions animées de la même intention d'asseoir une démocratie et une justice sociale pour toutes les composantes politico-ethniques du pays. La période post-conflit ne sera cependant pas plus facile à vivre au Burundi où tout reste à refaire après une longue guerre civile qui a plongé plus de 68% de la population en dessous du seuil de pauvreté. Le banditisme à main armée commence du reste à prendre des proportions alarmantes du fait de cette pauvreté accrue.